

Bureau du 10 décembre 2001

Décision n° 2001-0319

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Acquisition gratuite d'emprises de voiries situées dans la ZAC "du Centre-Ville" et appartenant à la SerI**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 29 novembre 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine envisage l'acquisition gratuite d'emprises de voiries situées dans la ZAC "du Centre-Ville" à Vaulx en Velin et destinées à être intégrées dans le domaine public communautaire.

Il s'agit des parcelles de terrain nu cadastrées sous les numéros 261, 279 et 281 de la section BD correspondant respectivement à l'assiette des voiries nouvelles situées rues Jules Romains, Condorcet et Rabelais, d'une superficie totale de 13 693 mètres carrés et réalisées dans le cadre de la ZAC "du Centre-Ville".

Aux termes du compromis présenté au Bureau, lesdits biens seraient acquis à titre gratuit. Les frais d'actes notariés sont estimés à 914,69 € (6 000 F) ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense résultant de cette acquisition, correspondant aux frais d'actes notariés évalués à 914,69 € (6 000 F), sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2002 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,